

AKTUELL

CHOMAGE DES JEUNES

Cette fois-ci, c'est la bonne

David Wagner

Le « 5611 reloaded » est passé par le vote des députés. En 2006, cela n'avait pas été aussi facile, mais il semble que les ministres socialistes aux manettes facilitent les contre-réformes libérales.

Les Verts et déi Lénk ont voté contre. Les partis de la droite, le CSV, l'ADR et le DP, ont voté pour. Ainsi que le LSAP. En fait, ce projet de loi qui plaît tant à la Fédil, l'organisation patronale, qu'au centre-droit politique a été élaboré par le ministre - socialiste - du travail, Nicolas Schmit. Enfin presque : on se souvient encore qu'en 2006, son prédécesseur, l'actuel président du CSV François Biltgen, avait pondu le fameux projet de loi « 5611 ». Résultat : une alliance de syndicats et d'organisations de jeunesse avait fait plier, dans les rues le temps d'une grève lycéenne, un ministre qui avait dû procéder à un certain nombre d'aménagements dans son texte.

Comme l'a dit à la tribune de la Chambre, mardi dernier, la députée verte Viviane Loschetter, le dénommé projet de loi 6068 est un « 5611 plus ». « Car dans son essence », explique-t-elle, « ce texte va plus loin que son prédécesseur en rendant les mesures actuelles plus flexibles et moins contraignantes pour le patronat et en l'élargissant aux détenteurs d'un bac et d'un bac plus ». On peut évidemment, à l'image du jeune député CSV Léon Gloden, s'aventurer dans de jolies métaphores hasardeuses du genre « ces contrats sont comme des vitamines pour le jeune chômeur », car « ils leur offrent de réelles perspectives d'embauches ». En effet Gloden est conscient que « de nos jours, ces jeunes ne peuvent plus trouver d'emploi sans subventions ». Sur un ton tout aussi convaincu qui est à la rhétorique ce que le Valium est à la caféine, le rapporteur du texte Roger Negri (LSAP) affirme que ce texte « ne produira en aucun cas de la force de travail bon marché », car c'est un « comité de pilotage tripartite » qui veillera à éviter les abus. Ouf, l'OGBL et le LCGB - qui ont avalé un texte qu'ils avaient rejeté trois ans plus tôt - veillent au grain. Cela rassurera qui voudra.

D'ailleurs, s'il est vrai que la Chambre des salarié-e-s, dominée par l'OGBL, a donné son aval au projet

de loi, la question de l'attitude docile des syndicats a refait irruption dans la plénière. Ainsi, Loschetter a regretté que « les syndicats se soient vus obligés de soutenir le texte ». Il règne un drôle de climat dans la famille socialo-syndicale. Déjà, lors du vote sur la libéralisation des réseaux de gaz et d'électricité, des voix avaient dénoncé Lucien Lux qui aurait « obligé » certains de ses députés à voter le texte. En effet, la députée eschoise et ancienne vice-présidente de l'OGBL, Vera Spautz, s'était faite acclamer, ensemble avec André Hoffmann de déi Lénk, lors de la manifestation contre le texte, pour voter en sa faveur le lendemain. Troublant. Lux, qui doit également son ascension sociale à l'OGBL, a toutefois nié que l'on aurait forcé la main aux syndicats.

Au contraire, il a préféré se lancer dans une tirade aux relents sarkozyens, dans le genre « l'Etat ne peut pas se tourner les pouces face à la montée du chômage ». D'ailleurs, le chef de l'Etat français semble inspirer plus d'un socialiste : face aux attaques des Verts et de déi Lénk, Nicolas Schmit a défendu à la tribune son texte en arguant qu'« il est temps d'arrêter de philosopher, il faut agir et tout de suite ! ». Puis d'accuser François Bausch, le président de la fraction verte, de méconnaître les réalités et de « vivre dans une verrière ».

Les réalités justement : si Lux se targue que les mesures introduites par le « 5611 » auraient permis à 57 pour cent des jeunes dans un « contrat d'initiation embauche » à trouver un travail par la suite, il néglige, faute d'évaluation qualitative sérieuse, d'évoquer les effets qu'ont eu ces mesures sur ceux qui n'ont pas trouvé d'embauche une fois ces contrats échus. Car selon André Hoffmann, qui cite une étude du Ceps-Instead, les jeunes n'ayant pas trouvé d'emploi à l'issue des mesures du 5611 auraient encore plus de mal que les autres à en trouver, car ils portent leur stigmate. Mais à part lui et les sept députés verts, l'ensemble de la Chambre a adopté le projet de loi. Même ces députés socialistes, qui, nous a-t-on chuchoté, auraient « découvert » le texte à quelques minutes du vote, non sans quelque effroi.

SHORT NEWS

Ombudsman: Mehr Partizipation wagen

Zum fünften Mal stellte der Mediator Marc Fischbach diese Woche seinen Jahresbericht vor: Insgesamt seien 906 Beschwerden eingegangen. Daneben hätten sich rund 2.300 Bürger Rat suchend an die Mediationsstelle gewandt. Um mehr Demokratie zu garantieren sei eine Gewaltentrennung aber auch eine effiziente Funktionsweise der einzelnen Ämter ebenso wichtig wie eine partizipative Gesellschaft, meinte Fischbach bei der Vorstellung seiner Schlussfolgerungen. So könnte das Petitionsrecht über elektronischem Wege stärker valorisiert werden: Die Chamber könnte jedem Bürger die Möglichkeit geben per E-mail eine Petition einzureichen, die publiziert wird und der jeder beitreten kann - um dann in den Plenarsitzungen besprochen zu werden. Eine weitere Anregung des Ombudsmannes bezog sich auf die Steuerverwaltung. „Sie muss mehr pädagogische Anstrengungen unternehmen“, so Fischbach. Statt in einer unverständlichen Sprache zu kommunizieren, sollte sie ihrer Informationspflicht stärker gerecht werden, auch indem sie mehr über bestehende Rechtsmittel informiert. Weiter standen dieses Mal auch die Gemeinden im Kreuzfeuer der Kritik. Fischbach warnte die Gemeindenverantwortlichen davor, ihre Machtposition zu missbrauchen, indem Beamte auf Formalitäten bestehen, die von keinem Gesetz vorgeschrieben sind. Kritisiert wurde auch das Immigrationsministerium vor allem aufgrund der langen Instruktionsdauer bei Anfragen auf Aufenthaltsgenehmigungen. Viele Beschwerden erhielt der Ombudsman auch in puncto Gefängnis. Problematisch sei hier nach wie vor, dass letztlich drei ineinander greifende Strukturen - eine von außen geführte Generaldirektion sowie zwei Spitaldirektionen - für das Gefängnis verantwortlich sind ohne dass die hierarchischen Kompetenzen klar definiert wurden.

Biocardel unerwünscht

Nach Abschluss der Commodo-Incommodo Prozedur (siehe woxx 1028) bezüglich der Implantierung der Firma Biocardel, haben sowohl der Bettemburger als auch der Düdelinger Schöffenrat Einspruch beim Umweltministerium eingereicht. Die beiden negativen Bescheide machen sich umwelt- und sicherheitstechnische Bedenken zu eigen, verweisen aber auch auf entwicklungspolitische Probleme hin, da Biocardel große Plantagen mit Energiepflanzen in Westafrika betreibt. Der Ball liegt jetzt bei den nationalen Instanzen und insbesondere dem Nachhaltigkeitsministerium um dieses einst als Vorzeigeprojekt gedachte Vorhaben abzuschließen.

Le woxx fait son mea culpa

A l'inverse du pape, le woxx est faillible. Jeudi dans l'après-midi, lorsque nous bouclons le journal, l'imprimerie pend au-dessus de nos têtes comme l'épée de Damoclès. Deux fautes se sont donc introduites dans le journal. La première concerne l'article « Une affaire troublante ». Nous y avons écrit qu'un éducateur avait « été mis à la porte » par l'asbl Een Haerz fir kriibskrank Kanner. L'éducateur concerné, qui préfère ne pas être nommé, vient de préciser que c'était sa décision de ne pas renouveler son CDD chez l'asbl dirigée par Marie-Marthe Brück. C'est donc d'une démission qu'il s'agit, et non pas d'un licenciement, comme nous avons pu l'écrire.

Une deuxième erreur, bien plus visible celle-là, s'est glissée dans la production de l'édition de la semaine passée. Si la photo de la « une » correspondait bien à la manifestation des agriculteurs au Kirchberg, la légende - tout comme les annonces en bas de pages sur les trois articles phare de l'édition - se reportaient à un contenu que la plupart de nos lectrices et lecteurs devront avoir perçu comme un déjà-vu. Il s'agissait, en fait, des articles de la semaine précédente.